

Public : Responsable chantier

Durée : 2 jours

Coût : 880 € HT

Dates Sessions Nantes / Lyon : Télécharger les calendriers via notre site www.biqualite.fr

Prérequis : Responsable de chantier en poste ou pressenti pour le devenir dans l'année.

Personne ayant exercé une fonction d'encadrant pendant au moins 2 ans dans une entreprise du BTP. 12/21

Objectifs et compétences visés

Mesurer sa **responsabilité juridique** face aux enjeux de sécurité.

Assurer efficacement la sécurité tout au long du chantier, via des préventions/**interventions de proximité**.

Intégrer dans la culture de l'équipe la notion de **vigilance partagée**.

Être armé pour **dépasser les freins à l'inaction** face à une situation dangereuse et au non-respect des règles par ses équipiers.

Préalables

- Chiffres clés du BTP : Comprendre les enjeux de la sécurité sur chantier.
- Prendre conscience des conséquences d'un accident sur l'ensemble d'une structure (hommes, chantier, entreprise).
- Connaître et exploiter le vocabulaire spécifique à la sécurité.

Responsabilité en matière de sécurité sur chantier

- Analyse des textes de loi, ce qu'ils disent :
 - Obligations et contraintes de chacun,
 - Identification du périmètre de responsabilité du responsable de chantier.
- Nuancer l'idée reçue de la responsabilité unique de la direction ou systématique du responsable de chantier – appréhender la notion de « présomption de faute inexcusable ».

Identifier et dépasser les freins limitant les interventions face aux non-respect des règles de sécurité

- Freins psychologiques :
 - Les mécanismes du transfert de responsabilité
 - Le conformisme face aux mauvaises pratiques
 - Stratégie de l'évitement systématique
- Freins organisationnels et logistiques
 - Pression du temps et déficit d'attention
 - Limites des capacités d'adaptation face aux exigences de la sécurité
 - ...

Concilier sécurité et exigences de production

- Comprendre la notion de vigilance partagée pour y faire adhérer l'ensemble de ses collaborateurs et tendre vers le « zéro accident » ?
- Garantir et animer la sécurité tout au long du chantier :
 - En amont de l'exécution : PPSPS, repérage des points à risques pour anticipation et mise en sécurité du site, ...
 - En cours d'exécution : Prévenir le danger, responsabiliser et organiser le contrôle, animer les points sécurité, agir face à l'accident, ...
 - Après réalisation : Capitaliser l'expérience - remonter les améliorations éprouvées sur le terrain, informer des procédures inadéquates, identifier les matériels inadaptés, ...